

Remise de 106 certificats de participation au CHNP d'Ettelbruck

Des spécialistes en gériatrie

Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille, Fons Mangen, président du conseil d'administration du CHNP, le docteur Jo Joosten, directeur général, et Anne Debaty, gestionnaire de la formation continue, ont récemment remis les certificats de participation aux personnes ayant suivi des formations spécifiques en gériatrie.

■ Tenues entre 2003 et 2007, ces formations avaient pour objectif de donner un même outil de travail au personnel soignant afin de garantir la meilleure prise en charge possible pour chaque résidant du centre Pontalize.

Grâce au soutien et à l'aide financière du ministère de la Famille qui a pris en charge les frais de ces formations, 106 personnes, dont 69 travaillent actuellement au centre Pontalize, ont ainsi pu acquérir des connaissances en neuro-psycho-gérontologie.

Les différents modules portaient notamment sur l'accueil gérontologique, les pathologies neuro-psycho-gériatriques et ses prises en charge multiples, la prise en charge du résidant dément et les soins palliatifs.

En tant qu'entité du CHNP, le centre Pontalize suit les principes de l'EFQM, fondation européenne pour le *management* par la qualité. La formation continue du personnel soignant s'inscrit



Le centre Pontalize propose une prise en charge des personnes âgées, qu'elles soient dépendantes ou non

(Source: CHNP)

dans l'amélioration de la qualité des services offerts au centre Pontalize qui se spécialise et se professionnalise de plus en plus, avec comme but d'être un pôle d'excellence dans son secteur d'activité.

Il est composé d'un CIPA, d'une maison de soins et d'un centre de jour psycho-gériatrique. Unique au Grand-Duché, ce centre de services intégrés de soins pour seniors offre sur un même site tous les services spécialisés nécessaires à l'encadre-

ment et à la prise en charge intégrale de la personne âgée aux différentes périodes de sa vie. Qu'un senior ait une dépendance ou non, qu'il soit en excellente santé ou qu'il souffre de troubles psycho-gériatriques, l'ensemble des services est ainsi adapté à chaque étape du vieillissement. Au centre Pontalize, les résidents valides qui développent une dépendance au fil du temps n'ont donc pas besoin de quitter leur environnement pour déménager dans un autre établissement.

LA VOIX 03.21.08